



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale**

Rectorat – Bureau n°236

Michel HOUDU
IA-DAASEN

2022-2023/n°105

Affaire suivie par :
Philippe EUGENE
Adjoint à l'IA-DAASEN

Tél : 0262 48 14 54
Mél : ce.9741078d@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens
CS 71 003
97 743 ST DENIS CEDEX 9

Saint-Denis, le **01 JUIN 2023**

L'Inspecteur d'Académie - Directeur Académique Adjoint
des Services de l'Éducation Nationale

à

OCCE
18 rue de la Gare
97 803 Saint-Denis CEDEX 9

Objet : Réunions de votre association pour l'année 2023-2024

Réf. : Votre courrier en date du 01 juin 2023

Madame la présidente,

Par courrier cité en référence vous sollicitez une autorisation d'absence en faveur des mandataires des coopératives scolaires et des administrateurs de votre association aux dates suivantes :

- lundi 26 et mardi 26 septembre 2023 (région ouest)
- jeudi 28 et vendredi 29 septembre 2023 (région est)
- lundi 02 et mardi 03 octobre 2023 (région sud)
- jeudi 05 et vendredi 06 octobre 2023 (région nord)
- mardi 06 février 2023 (assemblée générale départementale). En cas d'impossibilité le mardi 20 février 2024
- lundi 10 juin 2024 (région ouest)
- mardi 11 juin 2024 (région est)
- jeudi 13 juin 2024 (région sud)
- vendredi 14 juin 2024 (région nord)

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'émetts un avis favorable à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

**L'inspecteur d'académie
directeur académique adjoint
des services de l'éducation nationale**

Michel HOUDU